

Présentation de l'Organisation mondiale de l'art contemporain (OMAC) World contemporary art organization (WCAO)

Organisation mondiale de l'art contemporain (OMAC), ou World contemporary art organization (WCAO) est une organisation non gouvernementale à but non-lucratif. Sa mission consiste à élaborer un système international équilibré et accessible de développement de l'art contemporain tant au niveau de sa création, de sa diffusion que de son statut face aux institutions privées, publiques, culturelles, sociales de tous les pays.

L'art contemporain semble en plein essor, des biennales et des foires de plus en plus nombreuses sur les différents continents, des ventes aux enchères explosant des records, une diversification des territoires à l'échelle mondiale et une médiatisation digne du star-système. Très en santé, il présente toutefois des paradoxes qui sont finalement le propre de l'art contemporain en tant que tel. L'OMAC, sans pour autant vouloir les résoudre, cherche à en rendre compte. Dans un souhait d'universalité, l'OMAC a pour mission de faciliter l'accès à l'art contemporain, de promouvoir entre les différents peuples et cultures un partage et une libre discussion dessus, de défendre une démocratisation et non une institutionnalisation de celui-ci. À l'instar de l'UNESCO, qui développe et protège le patrimoine culturel, l'OMAC se concentre sur la situation de l'art contemporain partout dans le monde.

L'art contemporain présente une constante évolution avec des changements de plus en plus rapides mais souvent inégaux à travers le monde. La question de ses critères et valeurs n'est plus seulement d'ordre esthétique.

Ces nouvelles biennales ou foires d'art contemporain relèvent davantage de la politique, du marché et de la diplomatie que de l'épanouissement de l'art. Elles témoignent d'une recherche de visibilité artistico politique ou d'une reconnaissance internationale qui n'a pu être possible dans les premières biennales à l'instar de celle de Venise et de ses pavillons nationaux. Cette extension de la scène artistique contemporaine reste d'autant plus limitée et même factice qu'elle ne répond qu'à un cadre de descriptions et de catégories consensuelles. Elle se produit le plus souvent dans un contexte restreint d'acteurs reconnus et célèbres de l'art obéissant à un souci de rayonnement identitaire mondial et de plus value économique.

Cette logique engendre également dans la plupart des pays un désengagement des institutions culturelles et des pouvoirs publics vis-à-vis de l'art contemporain non-établi. Cela se traduit par une diminution fréquente des aides souvent peu élevées, proportionnellement aux budgets d'autres secteurs culturels comme la restauration de patrimoine touristique et architectural, et à une négation de sa valeur d'usage sociale. La volonté de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à soumettre les «services culturels» aux règles ordinaires du droit commercial, et donc de limiter les subventions publiques à la culture, en est un parfait exemple : le financement et la diffusion de l'art contemporain deviennent de plus en plus tributaires de la logique d'entreprise et sont la propriété de véritables trusts et lobbies. L'art contemporain est et reste avant tout un bien commun universel et ne doit pas subir la main mise de certains acteurs privés aux visées souvent individualistes et spéculatives.

Cette situation se répercute alors sur la perception de l'art contemporain en tant que telle et donc sur sa réception et sa compréhension. Malgré un effort de sensibilisation, de médiation et de décentralisation, elle reste stigmatisée comme «élitiste», proche du spectaculaire voire de l'attraction touristique et limitée à des transactions financières démesurées. Ce problème d'accessibilité et donc de réception est bel et bien davantage politique

et économique qu'intellectuel ou esthétique. Il provient essentiellement d'une disparité de financement et d'une gestion des espaces de consultations et de diffusions uniquement accès sur la rentabilité. Souffrant d'une répartition géographique souvent inégale, ces institutions sont peu répandues dans les territoires ruraux ou les quartiers «périurbains»; ils sont aussi généralement payants, et se cantonnent à des consensus ou à des stéréotypes qui ne sollicitent qu'une attention flottante et une sensibilité revue à la baisse.

Tous ces facteurs contribuent à une politique de « l'excellence artistique » où l'art contemporain devient synonyme d'évènements éphémères, spectaculaires et de production de marché.

La mission de l'organisation mondiale de l'art contemporain (OMAC) est alors claire et primordiale : il s'agit pour elle, dans un souci d'universalité, de promouvoir le développement efficace et non-univoque de l'art contemporain et sa protection.

Outre présenter un fonctionnement à l'échelle internationale à l'instar de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) ou de l'AICA (Association Internationale des Critiques d'Art), l'OMAC se démarque par un nomadisme, une liberté de circulation et de fonctionnement plus importante due à un refus de siège géographique unique et de système directif. Malgré certains bilans d'actions à des niveaux essentiellement nationaux, une politique culturelle mondiale de l'art contemporain reste notamment à inventer ou à réinventer. Dans un désir de partage équitable et démocratique, l'OMAC travaille donc autant à rendre compte de certaines manifestations et de leur singularité, à amener des discussions ouvertes à tous, à participer et à suivre des processus créatifs critiques internationaux.

L'OMAC permet une mobilisation autour de l'art contemporain et redonne la parole tant aux artistes, aux associations et à l'ensemble du champ professionnel afin de donner une meilleure visibilité politique, économique, culturelle et sociale de l'art contemporain à travers le monde. Elle travaille pour une réaffirmation de l'autonomie et de la singularité de l'art contemporain faces aux formes dominantes de discours et de représentations qui donnent naissance aux horizons convenus.

L'OMAC exemplifie la réponse à l'engagement de l'artiste et à sa responsabilité face à l'art contemporain. Cette organisation cherche à établir un juste équilibre entre la responsabilité d'un engagement au sens éthique et l'engagement à «la capacité de réponse» (response ability), au sens esthétique.